

## Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

**Q33b. Si vous aviez le choix, comment aimeriez-vous être rémunéré(e) pour vos services médicaux? Veuillez cocher UN SEUL choix.**

		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=2094 N=16512	non-CCMF n=1884 N=13872	CCMF(MU)* n=181 N=1499	Total n=3978 N=30384
		%	%	%	%
Mode de rémunération préféré	À l'acte seulement	15,7%	27,5%	14,2%	21,1%
	À salaire seulement	10,7%	10,7%	12,3%	10,7%
	Par capitation seulement	1,0%	,8%	,6%	,9%
	À la vacation ou à taux horaire seulement	6,3%	4,8%	14,3%	5,6%
	À contrat seulement	1,7%	2,3%	2,9%	2,0%
	Rémunération mixte	57,8%	44,5%	46,6%	51,7%
	NR	6,9%	9,3%	9,1%	8,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Notes :

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois. Cette question a été posée seulement aux répondants qui ont rempli le long questionnaire.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N).

D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenue une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

## Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

### Q33b. Quelles composantes aimeriez-vous inclure dans une rémunération mixte? Veuillez cocher toutes les cases pertinentes.

	Médecins de famille			Tous les MFs
	CCMF n=1188 N=9543	non- CCMF n=816 N=6175	CCMF(MU)* n=81 N=699	Total n=2004 N=15718
	%	%	%	%
À l'acte - composante de la rémunération mixte	83,1%	84,2%	83,7%	83,5%
À la vacation, à tarif quotidien ou à l'heure - composante de la rémunération mixte	54,6%	43,5%	55,8%	50,3%
Rémunération pour la garde autre qu'à l'acte - composante de la rémunération mixte	66,4%	62,6%	56,9%	64,9%
À salaire - composante de la rémunération mixte	28,9%	27,7%	23,8%	28,4%
À contrat - composante de la rémunération mixte	14,4%	13,8%	15,7%	14,1%
Par capitation - composante de la rémunération mixte	21,2%	16,0%	9,0%	19,1%
Avantages sociaux, prestation de retraite - composante de la rémunération mixte	53,2%	57,0%	42,7%	54,7%
Autre composante de la rémunération mixte	4,3%	3,7%	4,5%	4,1%
NR	,7%	,5%	1,7%	,6%

#### Notes :

Comprend seulement les répondants ayant indiqué qu'ils aimeraient être rémunérés selon un mode de rémunération mixte. Le total des colonnes peut dépasser 100 % puisque cette question permettait des réponses multiples.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

\*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

Cette question a été posée seulement aux répondants qui ont rempli le long questionnaire.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N). D'autres détails disponibles à [www.nationalphysiciansurvey.ca](http://www.nationalphysiciansurvey.ca).

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.